



Les Genevez, le 10 février 2023

AVIS OFFICIEL

Message à la population

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début de nouvelle législature, j'ai cru bon, en tant que nouveau maire, de m'adresser à vous. Ainsi, après mon élection que j'ai voulue réfléchie, j'ai bel et bien pris ma nouvelle fonction accompagné d'une nouvelle équipe quasiment renouvelée au complet ; une équipe jeune, sérieuse, volontaire et assurément dynamique.

Par ces quelques lignes, je peux vous assurer que je m'engage à servir au mieux les intérêts de la commune et de ses habitants. Je mettrai tout en œuvre pour accomplir cette importante mission emplie de nombreuses responsabilités. S'il faut défendre nos intérêts, le conseil et moi-même le ferons ardemment pour les Dgenevésais.

Ainsi, je me dois de dire, par transparence, réalisme et pragmatisme, que tout ne sera pas facile. Vous serez parfois en désaccord avec les décisions que nous prendrons et cela sera parfaitement normal. Sachez que lorsque des choix difficiles seront pris, ils le seront en pleine conscience et les conséquences seront réfléchies.

Je souhaite également être un maire accessible, pour que chacune et chacun d'entre vous puissiez venir à ma rencontre pour trouver une solution. On ne sera sans doute pas toujours d'accord, mais nous chercherons ensemble des solutions consensuelles et constructives, bénéfiques pour tous.

Aussi, après les temps troubles que nous avons passés et les temps difficiles qui s'annoncent, je souhaiterais être un maire de réconciliation et de solutions mais surtout le maire de toutes et tous. Beaucoup connaissent déjà mes opinions politiques qui font partie de ma personnalité mais je peux vous assurer que cela n'aura que peu d'importance et que des solutions seront trouvées pour toutes et tous, sans exception. Le rôle de maire est celui-là et je compte bien en assurer la pleine et entière responsabilité.

Enfin, je suis enthousiaste quant à l'exercice de cette nouvelle fonction et des apprentissages qu'elle m'apportera. De nombreux dossiers, parfois difficiles, s'annoncent mais ils seront traités avec toute la diligence possible.

Je souhaite aussi remercier le nouveau Président des assemblées, Monsieur Célien Hoehn, et la nouvelle Vice-Présidente des assemblées, Madame Jasmine Mouche, pour leur engagement ainsi qu'aux personnes engagées depuis longtemps dans des commissions et conseils d'administration pour représenter la commune. Un grand merci aussi à l'équipe du bureau communal qui travaille tous les jours au bon fonctionnement du village.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom du conseil communal et en mon nom propre, une bonne et heureuse année 2023, une bonne santé et quantité de réussites personnelles et professionnelles.

Anael Lovis

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé :

Du lundi 20 février 2023 au lundi 27 février 2023 à 8h00.

Programme Bâtiments 2023 du canton du Jura Séances d'informations publique

Le canton du Jura reconduit son Programme Bâtiments, avec un crédit de six millions de francs de francs pour l'année 2023. Ce programme permet aux propriétaires de bâtiments jurassiens de bénéficier de subventions pour l'assainissement énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

Afin de les renseigner, la Section de l'énergie du Service du développement territorial organise des séances d'information publique. Elles auront lieu selon le programme suivant :

- **Lundi 13 février 2023 à 18h30 à Porrentruy**, à la salle de cinéma Cinémajoie (Collège Saint-Charles) ;
- **Jeudi 2 mars 2023 à 18h30 à Delémont**, à l'auditoire de StrateJ ;
- **Mardi 7 mars 2023 à 18h30 à Saignelégier**, à la salle Saturne du Centre des loisirs.

En tant qu'acteurs importants pour accompagner les propriétaires lors de la réalisation de leurs projets d'assainissement, les professionnels du bâtiment et les représentants des communes sont les bienvenus à ces séances.

Les séances se termineront par un apéritif qui permettra de poursuivre les discussions.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir à l'une de ces rencontres et vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

LE CANTON DU JURA. OUVERT ET PROCHE.

République et Canton du Jura
Service du développement territorial
Section de l'énergie
Moulins 2
CH-2800 Delémont

Le Conseil communal

Au P'tit Plus arrive à La Courtine!

www.aupitplus.ch



Nous avons le plaisir de vous informer que notre association va ouvrir une antenne à La Courtine.

Au P'tit Plus est une épicerie solidaire. Nous récoltons les invendus de plusieurs magasins afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, nous redistribuons-vendons ensuite la marchandise de qualité aux bénéficiaires.

Les ventes auront lieu dès le 6 mars prochain, le lundi soir en alternance aux Genevez à la halle de gym (entrée cuisine) les semaines paires et à Lajoux dans les couloirs de l'école primaire les semaines impaires.

Qui peut bénéficier du P'tit Plus?

Toute personne habitant les Franches-Montagnes et ayant droit au subside cantonal pour le paiement de ses primes assurance maladie. Il suffit de remettre une copie de la décision de la Caisse de compensation ou sa carte culture. Le bénéficiaire paiera ensuite un abonnement pour le prix symbolique de Fr. 5.- pour dix passages.

Nos horaires:

La Courtine

Lundi, accueil dès 19h50, tirage au sort à 20h et début de la vente

Saignelégier

Mardi et jeudi, accueil dès 19h10, tirage au sort à 19h20 et début de la vente
Samedi, accueil dès 17h50, tirage au sort à 18h et début de la vente

Les Breuleux

Mercredi, accueil dès 19h25, tirage au sort à 19h30 et début de la vente.

Pour plus d'informations:

N'hésitez pas à contacter Jean-Daniel Ecoeur, 079 256 76 51

Au plaisir de vous rencontrer, salutations cordiales